

Vernouillet, le 04 juillet 2011

Monsieur le Président  
Conseil général des Yvelines  
2 Place André Mignot  
78000 Versailles

Monsieur le Président,

J'ai été sollicitée par nombre de vernolitains et associations yvelinoises concernant l'approbation du projet de liaison « RD30/RD190 » et l'autorisation de lancement d'enquête publique que vous vous apprêtez à faire voter lors de la prochaine session plénière de l'Assemblée départementale.

Permettez-moi de relayer leurs profondes inquiétudes, légitimes à mon sens, et de souligner un déficit de concertation qui subsiste malgré la procédure engagée à l'été 2009. Le devoir de concertation sur un projet de cette ampleur doit être exemplaire car il engage non seulement le quotidien de nos concitoyens mais aussi la crédibilité de l'action publique menée par les élus. Nous le savons, pour être efficace, l'action publique ne peut faire l'économie de la concertation la plus approfondie, avec les citoyens, mais aussi avec leurs représentants.

Je dois ici souligner qu'au-delà des nombreuses voix qui s'élèvent pour demander à repousser l'enquête publique et laisser le champ libre à un vrai temps d'échange, il me semble que vous devriez prendre le temps d'écouter des élus qui semblaient moins impliqués dans ce dossier, mais qui, notamment au regard des dernières évolutions de la réforme territoriale, le sont tout autant. Nous ne pouvons mesurer toutes les implications du projet en l'état, et l'on pourrait imaginer que, par répercussion, l'on soit contraint de procéder à un élargissement de la RD154. L'impact n'est par ailleurs pas mesuré mais bien garanti sur le projet de voie de contournement Verneuil/ Vernouillet.

Il appert que les vernolitains seront profondément impactés au quotidien par le projet que vous engagez. Or, trop de questions se sont vues renouvelées depuis 2009. Le projet du port d'Achères s'est considérablement développé, de nombreuses villes du territoire, y

compris Vernouillet, ont suscité des programmes de développement économique qui vont générer des flux qui n'ont pas été pris en compte. La physionomie de notre territoire a rapidement et profondément muté. A ce titre, il me semble que la concertation doit être renouvelée.

D'autres questions demeurent encore en suspens. Les imprécisions non éclaircies sur le possible raccordement de l'A104 à l'A13 demandent particulièrement à être levées car cela pourrait avoir une incidence extrêmement dommageable sur les flux de circulation du territoire. Comment imaginer que le Conseil général fige des décisions pour les RD30 et RD190 alors même que les flux de circulation qu'elles engendrent débouchent en l'état actuel sur une impasse nommée A104 ?

Sur ce dernier point, je ne peux pas imaginer que vous soumettiez à l'assemblée un projet local susceptible d'être couplé à un projet national sans qu'aucune garantie n'ait été prise de part et d'autres sur la complémentarité des projets. Ce dernier point est à lui seul suffisant pour légitimer un nouveau processus de concertation, hors enquête publique.

Ainsi, je vous demande de reporter la décision d'enquête publique sur la liaison « RD30/RD190 » afin de permettre une nouvelle concertation élargie, dans l'intérêt d'un projet sans doute nécessaire mais qui ne pourra se faire qu'avec l'adhésion des usagers et des élus locaux.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET**

**Maire de Vernouillet**

